

Travaux d'aménagements



Les élus et intervenants.

Pour réduire les dégradations morphologiques en milieu agricole les travaux d'aménagements réalisés chez Monsieur John Maloney sur le ruisseau du Perche-l'Oiseau à La Croisille-sur-Briance viennent d'être achevés et inaugurés par le président du PETR Monts et Barrages, Sébastien Moreau ; Hervé Valadas, le président du Relais Info Service ; le maire de La Croisille-sur-Briance, Jean-Gérard Didierre ; et les adjoints au maire Isabelle Bourliataud et Lucien Frachet.

Ces travaux ont été financés dans le cadre du Contrat Territorial de Milieux Aquatiques de la Briance. Il s'agit de la mise en place de deux pompes de prairie, d'un passage à gué, d'une passerelle ainsi que de la clôture sur les berges du cours d'eau le Perche-l'Oiseau.

Le chantier a été réalisé en partenariat avec la mairie de La Croisille-sur-Briance : les matériaux ont été fournis par le PETR du Pays Monts et Barrages et c'est le RIS (Relais Infos Services), mandaté par la commune, qui a mis en place les aménagements avec le

service technique municipal.

Le montant total des matériaux s'élève à 2 940,48 € TTC :

- 799,01 € TTC pour les granulats.

- 1 131,41 € TTC pour le bois de la passerelle (nous n'avons pas encore reçu la facture).

- 1 010,06 € TTC pour les clôtures et pompes de prairie

Ces matériaux sont financés à 60 % par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et à 20 % par la Région Nouvelle-Aquitaine. Les financements montent à 100 % avec le système de valorisation de la main d'œuvre de l'agriculteur.

La prestation du RIS est de 2 470 €. Et Le coût total des travaux est de 5 410,48 € TTC.

L'objectif du projet est de réduire les dégradations morphologiques en contexte agricole (élevage de bovins), pour la préservation de la qualité des milieux aquatiques surtout après la remise en continuité biologique du plan d'eau de Nouaillhas et aussi de servir d'exemple pour les agriculteurs du secteur qui le souhaiteraient.

● EN BREF

EYMOUTIERS **Fabrication de pièges pour les frelons asiatiques**

La ferme aux Abeilles propose un atelier d'information et de fabrication de pièges spécifiques pour cette espèce invasive. Ils seront présents de 9 h 30 à 12 h 30 sur la place Jean-Jaurès, aujourd'hui, samedi 9 mars.

CHAMPNÉTERY **Le grand débat**

Sous l'égide du maire de Champnétery un débat aura lieu le 14 mars 2010 de 20 h à 22 h

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira, salle de la mairie jeudi 14 mars à 20 h 30.

Amicale du 3^e âge

La prochaine réunion du club aura lieu le mardi 12 mars à partir de 15 h. Les inscriptions seront prises pour le repas du 30 mars au ST Pancrace à Bujaleuf. Le covoiturage pour le spectacle à Feytiat du 23 mars sera mis en place.

Comme le veut la tradition, une dégustation de tartes aux au-